

Pour publication immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué.

**BCE présente ses résultats du T4 et de l'ensemble de l'exercice 2018
et annonce ses objectifs financiers pour 2019
Augmentation de 5 % du dividende sur actions ordinaires, à 3,17 \$ par année**

- Forte croissance des secteurs opérationnels de Bell au T4 générant une augmentation de 3,0 % des produits des activités ordinaires consolidés de BCE et un BAIIA ajusté en hausse de 2,8 %
- Part accrue du marché des services Internet et de télé IP à large bande au T4 avec 66 000 ajouts nets au total au T4, une hausse de 11,0 %
- Accélération de la croissance des produits tirés des services sur fil, à 2,4 % – le meilleur résultat interne pour un trimestre en plus de 10 ans – entraînant une hausse de 1,3 % du BAIIA ajusté
- Ajouts nets des services sans fil postpayés et prépayés totalisant 143 000 abonnés au T4, entraînant une croissance de 4,6 % des produits des activités ordinaires et une augmentation de 5,1 % du BAIIA ajusté au cours d'un trimestre où la concurrence est très vive
- Amélioration des résultats financiers du secteur Média, les produits des activités ordinaires ayant augmenté de 1,9 % et le BAIIA ajusté, de 2,9 %, au T4, en raison du raffermissement de la demande pour la publicité à la télé et de la gestion des coûts
- Expansion de 50 % du réseau sans fil fixe à large bande dans des localités rurales, rejoignant 1,2 million d'emplacements dans la foulée du nouveau programme *Incitatif à l'investissement accéléré* du gouvernement fédéral
- Bénéfice net au T4 de 642 millions \$ avec un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 606 millions \$, ou 0,68 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté de 794 millions \$ générant un BPA ajusté de 0,89 \$
- Objectifs de l'orientation financière pour 2018 atteints; l'orientation pour 2019 reflète une accélération de la croissance, de 5 % à 7 % pour le BAIIA ajusté et de 7 % à 12 % pour les flux de trésorerie disponibles, conformément à IFRS 16

MONTRÉAL, le 7 février 2019 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui les résultats du quatrième trimestre (T4) et de l'ensemble de l'exercice 2018 ainsi que les objectifs de son orientation financière pour 2019, conformément à la Norme internationale d'information financière 16 portant sur les contrats de location (IFRS 16) récemment adoptée, et a annoncé une augmentation de 5 %, soit 0,15 \$ par action, du dividende sur actions ordinaires annuel de BCE, qui est porté à 3,17 \$.

« Bell a remporté beaucoup de succès au T4 au chapitre du recrutement d'abonnés des services à large bande sans fil, Internet et de télé ainsi que de diffusion en continu, ce qui a entraîné la croissance des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté dans nos secteurs opérationnels du sur-fil, du sans-fil et des médias. La stratégie de Bell, qui repose sur le leadership dans les services à large bande, continue de porter ses fruits : une performance

inégalée des réseaux, la capacité d'innovation dans les services aux clients et l'amélioration de la valeur pour nos actionnaires – dont la plus récente augmentation du dividende sur actions ordinaires de BCE, annoncée aujourd'hui », a affirmé George Cope, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada.

« Le réseau de fibre de Bell, le meilleur au Canada, a permis d'enregistrer une croissance de la part du marché des services Internet et de télé IP à large bande, avec 66 000 ajouts nets d'abonnés au total au T4, et de réaliser une performance exceptionnelle au chapitre des services aux grandes entreprises de Bell Marchés Affaires. Dans un marché du sans-fil caractérisé par une intense concurrence, nous avons accueilli plus de 143 000 nouveaux abonnés nets au total, notamment plus de 21 000 nouveaux abonnés nets des services prépayés, ce qui reflète la demande en croissance rapide pour notre service à faible coût Lucky Mobile. Nous avons réalisé notre meilleure performance financière trimestrielle dans les médias en 2 ans grâce au leadership de Bell Média en matière d'innovation dans les médias traditionnels et numériques, ce qui comprend la forte croissance des chaînes de télé spécialisée et une augmentation de la clientèle de Crave, qui s'est établie à 2,3 millions d'abonnés. »

« Le succès concurrentiel de Bell repose sur un réseau à large bande et une capacité d'innovation dans les services sans égal, que des investissements bien ciblés de 974 millions \$ réalisés au T4 ont contribué à soutenir. Notre réseau entièrement optique réputé, qui offre le service d'accès Internet le plus rapide au Canada, est maintenant achevé à 50 % et, au T4, notre couverture s'étendait à 4,6 millions de foyers et d'entreprises. Le service LTE Advanced (LTE-A) de Bell, qui s'appuie sur la technologie sans fil la plus rapide en Amérique du Nord, couvre maintenant 91 % de la population du pays. De plus, nous procédons actuellement au déploiement du service Internet à large bande dans de plus petites villes et dans des localités rurales au moyen de la technologie de pointe du service sans fil au domicile (pour *Wireless to the Home* (WTTH)), qui sera pleinement compatible ultérieurement avec le service sans fil 5G. Aujourd'hui, Bell annonce l'expansion de notre plan de déploiement du service Internet résidentiel sans fil dans des localités rurales du Canada, à hauteur de 50 %, la couverture passant de 800 000 à 1,2 million de foyers; cet important projet d'expansion des infrastructures est directement attribuable au programme *Incitatif à l'investissement accéléré* du gouvernement fédéral. »

FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Augmentation du dividende sur actions ordinaires de BCE

Le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE augmentera de 5 %, ou 15 cents par action, pour passer de 3,02 \$ à 3,17 \$ par année. Cette augmentation s'appliquera au dividende du T1 2019 de BCE, payable le 15 avril 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 mars 2019. Il s'agit de la 15^e augmentation du dividende sur actions ordinaires annuel de BCE depuis le T4 2008, soit une majoration totale de 117 %, et d'une 11^e année consécutive pour laquelle BCE a enregistré une croissance du dividende de 5 % ou plus, tout en maintenant le ratio de distribution⁽³⁾ à l'intérieur de la fourchette de 65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles établie dans la politique. Cette décision de majorer le dividende pour 2019 s'appuie entièrement sur la croissance prévue des flux de trésorerie disponibles.

Le service Internet résidentiel sans fil rejoindra 1,2 million de foyers

Le service [Internet résidentiel sans fil](#) de Bell s'appuie sur la technologie optique du sans-fil au domicile (pour *Wireless to Home* (WTTH)) compatible avec le 5G, dans la bande de fréquences de 3,5 GHz, pour fournir le service Internet à large bande haute vitesse à de plus petites villes et à des collectivités rurales. Maintenant offert dans 28 localités en Ontario et au Québec, le service Internet résidentiel sans fil devrait couvrir plus de 200 000 foyers additionnels dans 138 collectivités en 2019. Bell a procédé aujourd'hui à l'expansion du plan de déploiement de son service Internet résidentiel sans fil, qui passera de 800 000 à 1,2 million de foyers ruraux, dans la foulée du lancement de l'*Incitatif à l'investissement accéléré* du gouvernement fédéral.

Cotisations volontaires aux régimes de retraite

En décembre 2018, BCE a versé des cotisations volontaires aux régimes de retraite de 240 millions \$, ce qui a eu pour effet de renforcer la forte solvabilité de ses régimes de retraite à prestations définies (PD) et de réduire le montant de nos obligations futures au titre des régimes de retraite. Il en résulte également une meilleure harmonisation de la situation de capitalisation des régimes PD des filiales de BCE par rapport au régime de Bell Canada, tout en réduisant considérablement l'utilisation de lettres de crédit pour financer les déficits.

Bell Média accueille Starz sur Crave

[Bell Média et Lionsgate ont annoncé aujourd'hui que Starz, une marque qui diffuse un contenu télé de choix](#), (en anglais seulement) sera offerte en tant que chaîne de télé payante de Bell Média, remplaçant l'ancienne marque TMN Encore, et sera accessible par l'intermédiaire des services de diffusion en continu enrichis de Crave à compter de mars. Grâce à la programmation exclusive de Starz, de HBO, de Showtime et à d'autres programmations de grande qualité, la clientèle de Crave compte plus de 2,3 millions de Canadiens dans tout le pays. TSN, la chaîne de sports numéro un, et RDS, la meilleure chaîne francophone de sports, ont annoncé [l'ACCÈS 1 JOUR à 4,99 \\$, pour TSN Direct et RDS Direct, leurs services de diffusion en continu qui s'avèrent un franc succès](#), accès qui sera disponible à temps pour le tournoi de basketball universitaire March Madness.

Innovation dans l'IdO et expansion de la plateforme pour ville intelligente

Bell a conclu un partenariat avec la ville de Markham, de la région du Grand Toronto, [dans le cadre de la récente mise en œuvre de la plateforme de ville intelligente de Bell](#), qui permet aux municipalités d'exploiter le potentiel des applications pour l'Internet des objets (IdO) et des services de connectivité à large bande de Bell afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et les services offerts aux résidents, aux entreprises et aux visiteurs. Le [Service géré de sécurité des solutions IdO de Bell Mobilité](#) est le premier du genre au Canada, offrant aux entreprises, aux villes intelligentes et aux organisations qui utilisent des solutions d'IdO un ensemble évolué et complet de services de sécurité.

La Journée Bell Cause pour la cause franchit le cap du milliard de messages totaux, le financement de Bell pour la santé mentale s'établit à 100 millions \$

[La Journée Bell Cause pour la cause, le 30 janvier](#), a établi de nouveaux records avec 145 442 699 millions d'appels, textos et messages sur les réseaux sociaux pour le soutien à la cause de la santé mentale, ce qui porte les interactions totales depuis la première Journée Bell Cause pour la cause en 2011 à 1 013 915 275. Des Canadiens à l'échelle du pays, y compris des leaders comme le premier ministre Justin Trudeau, et des gens de partout dans le monde, notamment des influenceurs comme Anderson Cooper et Ellen DeGeneres, ont contribué à diffuser le message de la santé mentale sur les médias sociaux. Compte tenu d'un don de 5 cents par interaction, l'engagement de Bell a augmenté de 7 272 134,95 \$ pour totaliser des fonds de 100 695 763,75 \$ qui serviront à la lutte contre la stigmatisation, aux soins en santé mentale, à la recherche ainsi qu'à des initiatives en milieu de travail partout au Canada.

RÉSULTATS DE BCE

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T4 2018	T4 2017	% de variation	2018	2017	% de variation
BCE						
Produits d'exploitation	6 215	6 036	3,0 %	23 468	22 757	3,1 %
Bénéfice net	642	698	(8,0) %	2 973	3 050	(2,5) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	606	656	(7,6) %	2 785	2 866	(2,8) %
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	794	736	7,9 %	3 151	3 058	3,0 %
BAIIA ajusté ⁽²⁾	2 394	2 329	2,8 %	9 535	9 282	2,7 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,68	0,72	(5,6) %	3,10	3,20	(3,1) %
BPA ajusté ⁽¹⁾	0,89	0,82	8,5 %	3,51	3,42	2,6 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 788	1 658	7,8 %	7 384	7 358	0,4 %
Dépenses d'investissement	(974)	(1 100)	11,5 %	(3 971)	(4 034)	1,6 %
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	1 022	652	56,7 %	3 567	3 418	4,4 %

« Le quatrième trimestre a clôturé une année fructueuse marquée par la solide croissance de la clientèle d'abonnés et l'augmentation importante des produits des activités ordinaires, du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie disponibles, conformément aux objectifs de notre orientation pour l'exercice. Tous ces résultats découlent de la constance et de la fermeté de l'équipe de Bell au chapitre de l'exécution opérationnelle ainsi que de la rigueur financière dans un marché très concurrentiel », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada. « À l'aube de 2019, les résultats d'exploitation et la situation financière de BCE sont solides; nous disposons, comme l'expose notre bilan, d'une liquidité substantielle pour mettre en œuvre notre plan d'affaires, et nos régimes de retraite à prestations définies présentent un niveau de capitalisation très élevé. Les objectifs de notre orientation pour 2019 s'appuient sur des perspectives financières favorables pour tous les secteurs opérationnels de Bell, les flux de trésorerie disponibles plus élevés permettant de maintenir des dépenses d'investissement substantielles dans les réseaux et les services à large bande évolués de pointe visant à soutenir la croissance future, ainsi que pour l'augmentation du dividende sur actions ordinaires en 2019 ».

Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 3,0 % au T4, pour s'établir à 6 215 millions \$, entraînés par une hausse de 1,5 % des produits tirés des services, à 5 231 millions \$, ce qui reflète la croissance d'un exercice à l'autre de tous les secteurs opérationnels de Bell. Les produits des activités ordinaires tirés des produits ont augmenté de 11,3 %, à 984 millions \$, en raison d'une proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme en service, ainsi que des ventes accrues d'équipements de transmission de données aux grandes entreprises clientes. Pour l'ensemble de l'exercice 2018, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté conformément aux objectifs de notre orientation, soit une croissance de 2 % à 4 %, s'établissant à 23 468 millions \$, une hausse de 3,1 % par rapport à 2017, dans la foulée de la croissance de 1,7 % des produits tirés des services et de 13,7 % du total des produits des activités ordinaires tirés des produits.

Le bénéfice net a diminué de 8,0 % au T4, pour s'établir à 642 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 606 millions \$, soit 0,68 \$ par action, en baisse de 7,6 % et de 5,6 %, respectivement, par rapport à l'exercice précédent. Malgré l'augmentation du BAIIA ajusté, le bénéfice net a diminué en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements, de la hausse des charges d'intérêts, de l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres ainsi que de l'augmentation des autres charges attribuables aux pertes de valeur hors trésorerie de 190 millions \$ de Bell Média découlant principalement de ses propriétés de télé francophones.

À l'exclusion des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes sur placements, des variations nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté a augmenté de 7,9 %, pour s'établir à 794 millions \$, ce qui a entraîné une augmentation de 8,5 % du BPA ajusté, à 0,89 \$ par action ordinaire.

Pour l'ensemble de l'exercice 2018, le bénéfice net a diminué de 2,5 %, pour s'établir à 2 973 millions \$, tandis que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 2 785 millions \$, soit 3,10 \$ par action, en baisse de 2,8 % et de 3,1 %, respectivement. Le bénéfice net ajusté a augmenté de 3,0 %, pour s'établir à 3 151 millions \$, ce qui a porté le BPA ajusté à 3,51 \$, en hausse de 2,6 %.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 2,8 %, pour s'établir à 2 394 millions \$ au T4, entraîné par les hausses d'un exercice à l'autre de 5,1 % pour les Services sans fil de Bell, de 1,3 % pour les Services sur fil de Bell et de 2,9 % pour Bell Média. La marge du BAIIA ajusté⁽²⁾ consolidée de BCE a légèrement diminué, passant à 38,5 %, contre 38,6 % au T4 2017, en raison de la forte croissance d'un exercice à l'autre des produits des activités ordinaires tirés des produits dans le sur-fil et le sans-fil, qui génèrent des marges plus faibles. Conformément à la fourchette des objectifs de notre orientation pour 2018, soit une croissance de 2 % à 4 % pour l'exercice, le BAIIA ajusté a augmenté de 2,7 %, pour s'établir à 9 535 millions \$. La marge du BAIIA ajusté consolidée de BCE a diminué, passant à 40,6 %, contre 40,8 % en 2017, en raison de la proportion plus importante de produits des activités ordinaires tirés des produits dans la composition globale des produits de BCE, des coûts accrus relatifs au contenu dans les médias ainsi que de l'incidence sur la marge de la baisse continue dans les services voix sur fil traditionnels.

BCE a investi 974 millions \$ en nouveau capital au T4, comparativement à 1 100 millions \$ à l'exercice précédent. Ainsi, sur l'ensemble de l'exercice 2018, les investissements ont totalisé 3 971 millions \$, en baisse de 1,6 % contre 4 034 millions \$ en 2017, ce qui représente un ratio d'intensité du capital⁽⁴⁾ (les dépenses d'investissement en pourcentage du total des produits des activités ordinaires) de 16,9 %, contre 17,7 % à l'exercice précédent. En 2018, les dépenses d'investissement ont été concentrées sur l'expansion de notre réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) pour brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises; sur le déploiement continu des plus récentes technologies sans fil, notamment l'expansion de notre réseau LTE Advanced (LTE-A) et de la capacité d'agrégation des porteuses de spectre, le déploiement des petites cellules sans fil afin d'optimiser la couverture, la qualité du signal et les liaisons de raccordement pour les services de données; sur le lancement initial du service utilisant la technologie WTTX fixe dans la bande de fréquences de 3,5 GHz dans des collectivités rurales de l'Ontario et du Québec; et au titre du maintien des dépenses d'investissement au Manitoba pour améliorer la couverture, la capacité et les vitesses du réseau à large bande.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 1 788 millions \$, en hausse de 7,8 % comparativement au T4 2017. Cette augmentation résulte de la croissance du BAIIA ajusté, de l'augmentation de la trésorerie liée au fonds de roulement et de la baisse de l'impôt sur le résultat payé, mais elle a été partiellement contrebalancée par la cotisation volontaire de 240 millions \$ versée aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à la fin de 2018, comparativement à 100 millions \$ en 2017, et par l'augmentation des paiements d'intérêts. Les flux de trésorerie disponibles générés ce trimestre se sont établis à 1 022 millions \$, soit 56,7 % de plus qu'au T4 de l'exercice précédent, ce qui découle de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés et des cotisations volontaires aux régimes de retraite, ainsi que de la diminution des dépenses d'investissement. Pour l'ensemble de l'exercice 2018, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 7 384 millions \$, en hausse de 0,4 % comparativement à 2017, tandis que les flux de trésorerie disponibles ont progressé conformément aux objectifs de notre orientation, soit une croissance de 3 % à 7 %, en hausse de 4,4 % pour s'établir à 3 567 millions \$.

Au T4, BCE a ajouté 143 114 nouveaux abonnés nets des services sans fil (y compris 121 780 abonnés des services postpayés et 21 334 abonnés des services prépayés), 29 627 nouveaux abonnés nets d'Internet haute vitesse et 36 473 nouveaux abonnés nets des services de télé IP, et a enregistré une perte nette de 27 220 abonnés du service de télé par satellite et de 61 442 abonnés des SAR résidentiels.

Au début du T4 2018, la clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil a été ajustée pour refléter le transfert de 20 000 abonnés à Xplornet Communications Inc., par suite d'une entente conclue avec le Bureau de la concurrence en vue de céder une partie des abonnés des services sans fil postpayés acquis dans le cadre de l'acquisition de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS).

Les connexions clients de BCE dans les services sans fil, Internet et de télé et dans les SAR résidentiels totalisaient 19 387 682 à la fin du T4, soit une hausse de 1,9 % par rapport à l'exercice précédent. Ce total inclut 9 610 482 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 4,8 % (y compris les 8 830 216 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 4,9 %), 3 933 931 abonnés d'Internet haute vitesse, soit une augmentation de 3,8 %, 2 853 081 abonnés des services de télé, soit une augmentation de 0,7 % (y compris les 1 675 706 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 8,1 %), et enfin, 2 990 188 abonnés des SAR résidentiels, soit une diminution de 7,5 %.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

Grâce à la constance des efforts mis sur la rentabilité d'exploitation et sur les flux de trésorerie ainsi que sur le contrôle rigoureux de la croissance de la clientèle, les résultats financiers dans le sans-fil ont été solides au T4 et pour l'ensemble de l'exercice 2018.

Les produits d'exploitation totaux ont augmenté de 4,6 % au T4, pour s'établir à 2 248 millions \$, les produits tirés des services ayant augmenté de 2,2 %, pour s'établir à 1 590 millions \$, du fait de la forte croissance continue de la clientèle d'abonnés. Les produits des activités ordinaires tirés des produits ont augmenté de 11,0 %, pour se chiffrer à 658 millions \$, en raison des ventes accrues de téléphones intelligents plus coûteux par rapport à l'exercice précédent. Pour l'ensemble de l'exercice 2018, le total des produits d'exploitation tirés des services sans fil a augmenté de 6,3 %, pour s'établir à 8 422 millions \$, les produits

tirés des services ayant affiché une croissance de 3,5 %, pour s'établir à 6 306 millions \$, et les produits des activités ordinaires tirés des produits ayant augmenté de 15,3 %, pour s'établir à 2 116 millions \$.

Le BAIIA ajusté des services sans fil a augmenté de 5,1 %, pour se chiffrer à 889 millions \$ au T4, dans la foulée de la forte progression au chapitre des produits tirés des services et du niveau élevé des ventes de produits. Cette augmentation a permis de dégager une marge des produits des activités ordinaires légèrement plus élevée d'un exercice à l'autre, à 39,5 %. Les coûts d'exploitation ont augmenté de 4,3 % par rapport au T4 2017, en raison de la hausse des coûts des combinés, des dépenses d'exploitation des réseaux plus élevées et de l'augmentation des coûts en vue de soutenir la croissance de la clientèle. Pour l'ensemble de l'exercice 2018, le BAIIA ajusté a augmenté de 5,6 %, pour s'établir à 3 566 millions \$, car les coûts d'exploitation ont augmenté de 6,7 %. Du fait de la proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges dans la composition des produits tirés des services sans fil par rapport à 2017, la marge des produits des activités ordinaires en 2018 a diminué de 0,3 point de pourcentage, à 42,3 %.

- 143 114 nouveaux abonnés nets des services postpayés et prépayés ont été ajoutés ce trimestre, comparativement à 158 514 au T4 2017. Pour l'ensemble de l'exercice 2018, le total des ajouts nets d'abonnés des services postpayés et prépayés a augmenté de 44,1 %, à 479 811.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont totalisé 121 780 au T4, en baisse comparativement à 175 204 à l'exercice précédent. La diminution est imputable à une baisse de 11,4 % des ajouts bruts, ce qui reflète le fait que nous avons égalé certaines des offres promotionnelles accrocheuses de nos concurrents lancées pendant la période des fêtes, comparativement à 2017, ainsi que le chevauchement des migrations de clients découlant du contrat de services mobiles à long terme que nous avons conclu avec Services partagés Canada (SPC) qui a commencé au T4 2017. Pour l'ensemble de l'exercice 2018, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 7,4 %, à 447 682, dans la foulée de la hausse des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés de 5,4 %.
- Malgré le niveau habituellement élevé d'intensité de la concurrence au cours de ce trimestre, le taux de désabonnement des services postpayés⁽⁴⁾ a diminué de 0,09 point de pourcentage, pour s'établir à 1,26 %, en raison de notre investissement dans la fidélisation de la clientèle ainsi que de l'augmentation des vitesses des réseaux mobiles.
- Notre clientèle des services prépayés a augmenté de 21 334 nouveaux abonnés nets, comparativement à une perte nette de 16 690 abonnés au T4 2017. Ce résultat reflète l'augmentation des ajouts bruts de 56,2 % d'un exercice à l'autre ainsi que le taux de désabonnement moindre, de 3,18 %, ce qui découle dans les deux cas du maintien d'une forte demande pour Lucky Mobile, notre service prépayé à faible coût. Pour l'ensemble de l'exercice 2018, les ajouts nets d'abonnés des services prépayés ont totalisé 32 129, une hausse par rapport à la perte nette de 83 695 subie à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation de 36,7 % des ajouts bruts d'abonnés et de la stabilité du taux de désabonnement.

- La clientèle des services sans fil postpayés de Bell totalisait 8 830 216 abonnés à la fin de 2018, en hausse de 4,9 % par rapport à 2017. La clientèle totale des services sans fil a augmenté de 4,8 %, à 9 610 482 abonnés.
- Bell a continué d'afficher la facturation moyenne par utilisateur (FMU)⁽⁴⁾ combinée la plus élevée au T4, à 67,46 \$, en baisse de 1,2 % par rapport à l'exercice précédent. La diminution est principalement imputable aux réductions des produits tirés des frais excédentaires d'utilisation des données et des services vocaux découlant de la limite plus élevée d'utilisation des données et des minutes dans les forfaits mensuels, à la dilution occasionnée par les activations d'abonnés découlant du contrat fédéral avec SPC et à la croissance du nombre d'abonnés des services prépayés de Lucky Mobile. Exclusion faite du contrat avec SPC, la FMU a augmenté de 0,3 % par rapport à l'exercice précédent. Pour l'ensemble de l'exercice 2018, la FMU combinée a été essentiellement stable, à 67,76 \$, mais en hausse de 0,8 % si l'on exclut l'incidence du contrat avec SPC.

Services sur fil de Bell

La croissance des produits d'exploitation tirés des services sur fil s'est accélérée au T4, ces produits ayant augmenté de 2,4 %, pour s'établir à 3 296 millions \$, ce qui reflète la croissance positive du chiffre d'affaires pour les services résidentiels, d'affaires et de gros de Bell. Les produits tirés des services ont augmenté de 1,5 %, à 2 970 millions \$, en raison de la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, de l'augmentation du PMU⁽⁴⁾ par foyer ainsi que de l'amélioration de la performance de l'unité Bell Marchés Affaires résultant de la croissance des produits tirés des services de connectivité à large bande IP et des services d'affaires, ce qui inclut la contribution financière d'Axia NetMedia (Axia), de même que de l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales de gros. Les produits des activités ordinaires tirés des produits ont augmenté de 12,0 %, à 326 millions \$, en raison des ventes accrues de produits de données aux grandes entreprises clientes ainsi que de l'augmentation des ventes de produits électroniques grand public à La Source. Pour l'ensemble de l'exercice 2018, le total des produits d'exploitation tirés des services sur fil a augmenté de 2,1 %, pour s'établir à 12 662 millions \$, les produits tirés des services ayant affiché une croissance de 1,5 %, pour s'établir à 11 747 millions \$, et les produits des activités ordinaires tirés des produits ayant augmenté de 10,2 %, pour s'établir à 915 millions \$.

Le BAIIA ajusté dans le sur-fil a augmenté de 1,3 % au T4, à 1 329 millions \$, reflétant l'incidence de la forte croissance des produits des activités ordinaires, les coûts d'exploitation ayant augmenté de 3,2 %, à 1 967 millions \$, en raison des ventes plus élevées de produits de données filaires aux clients d'affaires et de minutes de conversations interurbaines internationales de gros, ainsi que de charges accrues découlant des acquisitions réalisées au cours de l'exercice. La marge du BAIIA ajusté dans le sur-fil, à 40,3 %, a reculé de 0,5 point de pourcentage par rapport au T4 2017, reflétant l'érosion accélérée au chapitre des abonnés des SAR, la croissance des produits des activités ordinaires tirés des produits qui génèrent des marges plus faibles, ainsi que l'incidence des rabais consentis sur les forfaits de services résidentiels afin d'égaliser les offres promotionnelles de nos concurrents. Pour un quatrième exercice consécutif, les Services sur fil de Bell ont généré une croissance positive du BAIIA ajusté en 2018, en hausse de 1,7 %, à 5 276 millions \$, ce qui a permis de dégager une marge de 41,7 %, la plus élevée en Amérique du Nord.

- Bell a ajouté 32 558 nouveaux abonnés des services Internet haute vitesse de détail au T4, une augmentation de 15,5 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'expansion continue de la zone de couverture du réseau FTTP de Bell, qui rejoignait environ

4,6 millions d'emplacements à la fin de 2018, en hausse par rapport à 3,7 millions en 2017, ainsi que l'effet des activations d'abonnés des services Internet découlant du service Alt Télé de Bell. En incluant les pertes nettes d'abonnés du service de gros, le total des ajouts nets des services Internet haute vitesse s'est établi à 29 627 abonnés, en hausse de 9,6 % par rapport au T4 2017.

- Nous avons amélioré notre position de premier fournisseur de services Internet du Canada avec des ajouts nets d'abonnés d'Internet totalisant 107 839, soit 22,7 % de plus qu'à l'exercice précédent, ce qui a porté la clientèle des services Internet haute vitesse de BCE à 3 933 931 abonnés à la fin de 2018, une augmentation de 3,8 % par rapport à 2017.
- Bell Télé a ajouté 36 473 nouveaux abonnés nets des services de télé IP au T4, une augmentation de 12,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, dans la foulée du succès remporté par Alt Télé et de l'expansion continue de la zone de couverture de notre réseau FTTP Fibe permettant d'offrir des forfaits de services résidentiels plus avantageux que nos concurrents dans la câblodistribution. Pour l'ensemble de l'exercice 2018, malgré les offres promotionnelles de forfaits de services de câblodistribution accrocheuses et la substitution croissante en faveur des services de télé par contournement, les ajouts nets des services de télé IP ont augmenté de 2,9 %, à 110 790 abonnés. À la fin de 2018, BCE comptait 1 675 706 abonnés des services de télé IP, soit une hausse de 8,1 % par rapport à 2017.
- Les pertes nettes du service de télé par satellite ce trimestre se sont établies à 27 220 abonnés, en hausse comparativement à 25 938 abonnés au T4 2017, imputables en partie au nombre moindre d'activations nettes d'abonnés de gros. Exclusion faite de notre marché de gros, la clientèle du service Bell Télé Satellite a diminué de 23 242 abonnés, une amélioration de 2,7 % par rapport au T4 2017. Pour l'ensemble de l'exercice 2018, les pertes nettes du service de télé par satellite ont diminué de 18,5 %, pour s'établir à 104 608 abonnés, ce qui reflète la diminution du taux de désabonnement et le nombre moindre de migrations d'abonnés, d'un exercice à l'autre, vers Bell Télé Fibe.
- À la fin de 2018, BCE demeurait le premier fournisseur de services de télé en importance au Canada, comptant un nombre total combiné de 2 853 081 abonnés des services de télé IP et de télé par satellite, soit une hausse de 0,7 % par rapport à 2017.
- Les produits tirés des services de données filaires ont augmenté de 3,6 %, pour s'établir à 1 910 millions \$, par suite du maintien de la solide croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, de la hausse du PMU découlant des mises à niveau à des vitesses Internet plus élevées et de l'adoption de forfaits offrant plus de données, de l'effet des modifications des prix, ainsi que des ventes accrues par l'unité Bell Marchés Affaires de services de connectivité à large bande IP et de services d'affaires aux grandes entreprises clientes, incluant Axia. Les produits tirés des services de données filaires pour l'ensemble de l'exercice 2018 ont augmenté de 3,8 %, à 7 466 millions \$.
- Les produits tirés des autres services au T4 ont été stables à 60 millions \$, mais ont augmenté de 17,1 %, à 247 millions \$, pour l'ensemble de l'exercice 2018, en raison de la contribution provenant de l'acquisition d'AlarmForce Industries.
- Les produits des activités ordinaires tirés des produits filaires au T4 et pour l'ensemble de l'exercice 2018 ont augmenté de 12,0 % et de 10,2 % par rapport à l'exercice précédent,

pour s'établir à 326 millions \$ et à 915 millions \$, respectivement, ce qui découle principalement des ventes accrues d'équipements de transmission de données aux clients d'affaires ainsi que de l'augmentation des ventes de produits électroniques grand public à La Source.

- Les pertes nettes d'abonnés résidentiels des SAR ont augmenté pour s'établir à 61 442, comparativement à 44 281 au T4 de l'exercice précédent, en raison de la substitution constante en faveur des services sans fil et IP ainsi que du maintien d'offres promotionnelles de forfaits de services de câblodistribution accrocheuses. Les pertes nettes d'abonnés résidentiels des SAR se sont établies à 264 561 en 2018, en hausse de 9,3 % par rapport à 2017, ce qui a entraîné une diminution de 7,5 %, d'un exercice à l'autre, de la clientèle totale des SAR résidentiels de Bell, à 2 990 188 abonnés à la fin de 2018.
- Les produits tirés des services voix filaires ont diminué de 3,8 %, pour se chiffrer à 936 millions \$, au T4, et de 4,4 %, pour s'établir à 3 793 millions \$, pour l'ensemble de l'exercice 2018, par suite de l'érosion continue au chapitre des SAR, de l'adoption croissante des forfaits « tout inclus » pour les appels interurbains et de l'utilisation moindre des services interurbains traditionnels, tant par les clients résidentiels que par les clients d'affaires, ce qui a été partiellement compensé par les ventes accrues de minutes de conversations interurbaines internationales de gros.

Bell Média

Les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 1,9 % au T4, pour s'établir à 850 millions \$, en raison de l'augmentation des produits tirés de la publicité sur les chaînes de télé spécialisée dans le divertissement et les sports et les chaînes de télé traditionnelle, ainsi que des produits tirés de l'affichage extérieur et des médias numériques. Les produits tirés des frais d'abonnement sont demeurés essentiellement stables par rapport au T4 2017.

Le BAIIA ajusté du secteur Média a augmenté de 2,9 %, pour s'établir à 176 millions \$, du fait que l'augmentation des produits des activités ordinaires a largement compensé la croissance des coûts d'exploitation de 1,7 %, principalement imputable aux coûts accrus des droits de diffusion dans les sports ainsi qu'à l'expansion continue de la programmation de Crave.

Pour l'ensemble de l'exercice 2018, les produits d'exploitation ont augmenté de 0,5 %, pour s'établir à 3 121 millions \$, car les coûts d'exploitation ont augmenté de 1,7 %, entraînant une baisse du BAIIA ajusté de 3,2 %, à 693 millions \$.

- CTV s'est classé au rang de premier réseau de télévision pour la 15^e saison d'automne consécutive avec 8 des 10 émissions les plus regardées dans toutes les principales catégories démographiques chez les adultes, y compris les 3 émissions les plus regardées : The Big Bang Theory, The Good Doctor et Young Sheldon.
- TSN est demeuré le chef de file des sports au Canada au T4 et la chaîne de télé spécialisée la plus regardée en 2018. L'auditoire moyen a progressé de 17 % par rapport à l'exercice précédent, stimulé par la multitude de propriétés présentant des événements de renom, notamment la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, le soccer de la MLS, le golf de la PGA, ainsi que le football de la LCF et de la NFL, la couverture régionale de la LNH ainsi que la diffusion des matchs de basketball des Raptors de Toronto. RDS est également demeuré la chaîne francophone de télé spécialisée dans les sports et la chaîne francophone de télé spécialisée numéro un.

- Les propriétés anglophones de télé spécialisée dans le divertissement de Bell Média ont enregistré une croissance de 15 % de l'auditoire pour les adultes dans la tranche des 25 à 54 ans pour la saison d'automne. Bell Média possède 5 des 10 chaînes de télé spécialisée et de télé payante les plus populaires, soit TSN, Space, Comedy, Discovery et CP24.
- Crave comptait environ 2,3 millions d'abonnés à la vidéo linéaire et aux services de diffusion d'émissions directement aux consommateurs à la fin de 2018, et sa programmation est maintenant diffusée par tous les principaux distributeurs de télédiffusion canadiens.
- Bell Média est demeuré le meilleur radiodiffuseur de chaînes de télé spécialisée et de télé payante francophones au T4, comptant 5 des 10 chaînes les plus populaires (RDS, Super Écran, Canal D, Canal Vie et Z) et 9 des 20 émissions les plus regardées par les adultes dans la tranche des 25 à 54 ans.
- Premier radiodiffuseur du Canada au T4, Bell Média a rejoint en moyenne 16,6 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, environ 72 millions d'heures de contenu.
- Bell Média est demeuré le chef de file du secteur des médias numériques parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents, avec des moyennes mensuelles de 533 millions de pages consultées en ligne totales et de 888 millions de minutes de temps de visionnement. Rejoignant 69 % de l'auditoire des médias numériques, Bell Média s'est classé au 6^e rang des plus importantes propriétés en ligne au Canada au T4 avec environ 21 millions de visiteurs uniques mensuellement.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,7925 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 mars 2019.

PERSPECTIVES POUR 2019

Le tableau ci-dessous résume les objectifs de notre orientation financière pour 2019, qui ont été préparés conformément aux normes comptables inhérentes à IFRS 16. Ces fourchettes tiennent compte des perspectives actuelles ainsi que de nos résultats financiers consolidés de 2018, qui n'ont pas été retraités pour refléter l'application d'IFRS 16.

	Orientation pour 2018	Résultats de 2018	Orientation pour 2019
Croissance des produits des activités ordinaires	2 % à 4 %	3,1 %	1 % à 3 %
Croissance du BAIIA ajusté	2 % à 4 %	2,7 %	5 % à 7 %
Intensité du capital	approx. 17 %	16,9 %	approx. 16,5 %
BPA ajusté	3,45 \$ à 3,55 \$	3,51 \$	3,48 \$ à 3,58 \$
Croissance des flux de trésorerie disponibles	3 % à 7 %	4,4 %	7 % à 12 %
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,02 \$	3,02 \$	3,17 \$
Politique de distribution de dividendes ⁽³⁾	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	75 %	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles

À noter qu'en excluant l'incidence d'IFRS 16, la croissance du BAIIA ajusté pour 2019 devrait s'établir entre 2 % et 4 %, celle des flux de trésorerie disponibles consolidés, entre 3 % et 7 %, et le BPA ajusté, entre 3,53 \$ et 3,63 \$.

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T4 2018 et de l'orientation financière pour 2019, le jeudi 7 février, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-800-377-0758 ou le 416-340-2216. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 14 mars 2019 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 9524178#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T4 2018](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

- (1) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les normes IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T4 2018		T4 2017		2018		2017	
	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	606	0,68	656	0,72	2 785	3,10	2 866	3,20
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	44	0,05	34	0,04	100	0,11	143	0,16
Profits (pertes) lié(e)s à la valeur de marché sur des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(25)	(0,03)	(29)	(0,03)	58	0,07	(55)	(0,05)
Pertes nettes sur placements	27	0,03	15	0,02	47	0,05	29	0,03
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	–	–	15	0,02	15	0,02
Charges pour perte de valeur	142	0,16	60	0,07	146	0,16	60	0,06
Bénéfice net ajusté	794	0,89	736	0,82	3 151	3,51	3 058	3,42

(2) Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers consolidés du T3 2018 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière selon les normes IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T4 2018	T4 2017	2018	2017
Bénéfice net	642	698	2 973	3 050
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	58	47	136	190
Amortissement des immobilisations corporelles	799	783	3 145	3 034
Amortissement des immobilisations incorporelles	216	208	869	810
Charges financières				
Charges d'intérêts	259	241	1 000	955
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	18	18	69	72
Autres charges (produits)	158	62	348	102
Impôt sur le résultat	244	272	995	1 069
BAlIA ajusté	2 394	2 329	9 535	9 282
Produits d'exploitation de BCE	6 215	6 036	23 468	22 757
Marge du BAlIA ajusté	38,5 %	38,6 %	40,6 %	40,8 %

(3) Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait

d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les normes IFRS la plus comparable. Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée. (en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T4 2018	T4 2017	2018	2017
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 788	1 658	7 384	7 358
Dépenses d'investissement	(974)	(1 100)	(3 971)	(4 034)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(46)	(33)	(149)	(127)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	–	–	(16)	(34)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	14	27	79	155
Cotisation volontaire aux régimes de retraite à prestations définies	240	100	240	100
Flux de trésorerie disponibles	1 022	652	3 567	3 418

- (4) Nous utilisons la FMU, le PMU, le taux de désabonnement et l'intensité du capital pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre orientation financière (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé et la politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2019, nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement connexes, nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspérer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon

significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 7 février 2019 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 7 février 2019. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2019, ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales pour 2019, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens

- Un ralentissement légèrement plus marqué de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 1,7 % en 2019, en baisse par rapport à 2,0 % en 2018;
- les gains au chapitre de l'emploi devraient continuer en 2019, car le niveau d'investissement des entreprises devrait augmenter mais demeurer variable;
- les taux d'intérêt devraient légèrement augmenter en 2019;
- le dollar canadien devrait se maintenir à son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises;
- l'intensification continue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications traditionnelles à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- l'incidence éventuelle de la baisse des cotes d'écoute et de la demande variable sur le marché publicitaire;

- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation télévisuelle;
- l'érosion constante de la clientèle du service de télé linéaire, en raison du nombre grandissant d'abonnés qui se débranchent du câble et de personnes qui n'ont jamais été abonnées à un service de câblodistribution.

Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- la hausse des ajouts nets d'abonnés des services prépayés;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et LTE-A et de nouveaux services de données;
- l'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle découlant de la hausse du coût des combinés et du nombre plus élevé de mises à niveau des appareils;
- l'amélioration de la FMU combinée, stimulée par une proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, la consommation croissante des services de données sur les réseaux 4G LTE et LTE-A et la hausse des tarifs d'accès, partiellement contrebalancée par l'incidence de la proportion accrue d'abonnés des services prépayés parmi notre clientèle totale et par l'augmentation de la migration des clients liée au contrat conclu entre Bell Mobilité et SPC;
- l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 94 % de la population canadienne, et la poursuite des préparatifs liés à la technologie de cinquième génération (5G), avec les premiers essais de la technologie sur le réseau, le déploiement de petites cellules et la mise en place de la technologie de la fibre sur tous les nouveaux sites;
- la capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- une croissance continue du nombre d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs;
- la poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet (IP);
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands

fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;

- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil, et l'accélération de la construction de notre réseau sans fil fixe jusqu'aux locaux de l'abonné (pour *Wireless to the premise* (WTTP)) dans les collectivités rurales;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs et à l'innovation au chapitre des produits et de la réalisation de synergies additionnelles découlant des prochaines étapes de l'intégration de Manitoba Telecom Services Inc.;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Média

- La performance au chapitre des produits des activités ordinaires devrait refléter la croissance accrue de la clientèle d'abonnés de Crave, l'effet marqué de la hausse des tarifs pour les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) et l'établissement de tarifs stratégiques pour les ventes de publicité;
- l'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation, découlant principalement de l'investissement continu dans le contenu de Crave;
- le soutien, de façon continue, de l'adoption des produits de Crave et de sports offerts directement aux consommateurs;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés vidéo de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières concernant BCE

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2019 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 310 millions \$ à 330 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 3,8 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages

postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 250 millions \$ à 260 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 60 millions \$ à 70 millions \$;

- une dotation aux amortissements d'environ 4 375 millions \$ à 4 475 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 1 125 millions \$ à 1 150 millions \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 25 %;
- des PNDPC d'environ 50 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite totalisant environ 375 millions \$;
- des impôts en trésorerie d'environ 650 millions \$ à 700 millions \$;
- des paiements d'intérêts nets d'environ 1 125 millions \$ à 1 150 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 900 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,17 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 7 février 2019, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2019, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2019, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, jumelée au lancement de nouveaux produits, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent; ;
- la concurrence pour le contenu de programmation avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens dans les services de télé traditionnelle, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- la prolifération du piratage de contenu, qui pourrait avoir une incidence sur la croissance des abonnés ainsi que sur notre capacité à monétiser les produits et les services, et également comprimer la bande passante;

- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, les codes de conduite à l'égard des consommateurs, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les bureaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération de manière rigoureuse et stratégique, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;
- l'incapacité à créer une expérience client positive dans tous les aspects de notre engagement envers la clientèle;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation, canaux de vente et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI très performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des réductions de la main-d'œuvre, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin pour exercer nos activités, mettre en œuvre de nouvelles technologies liées aux réseaux et autres, offrir de nouveaux produits et services, et respecter différentes obligations;
- les modifications à notre répertoire de fournisseurs et d'impartiteurs que nous pourrions juger nécessaires d'effectuer ou que nous serions tenus d'apporter;
- l'incapacité d'assurer, par nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs conçus pour ce faire, la pleine transparence en ce qui concerne le risque lié aux fournisseurs actuels ou aux nouveaux fournisseurs;

- le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, que les dividendes sur actions ordinaires seront augmentés ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication et des équipements sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également l'*Avis concernant les déclarations prospectives* de BCE daté du 7 février 2019 pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ce document étant déposé par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à SEC.gov). Ces documents sont également disponibles à BCE.ca.

L'*Avis concernant les déclarations prospectives* de BCE daté du 7 février 2019 est intégré par renvoi dans le présent communiqué de presse.

À propos de BCE

BCE, la plus grande entreprise de communications du Canada, fournit les services de Bell sans fil à large bande de télé, Internet et de communications d'affaires évolués et, par l'intermédiaire de Bell Média, chef de file en matière de création de contenus au Canada, possède des actifs liés aux médias de premier plan. Pour en savoir plus, visitez les sites Bell.ca ou BCE.ca.

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives de leadership en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Questions des médias :

Marie-Ève Francoeur
514 391-5263
marie-eve.francoeur@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514 870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca